

Ouverture de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794) sous la présidence de Bréard et lecture de la correspondance

Citer ce document / Cite this document :

Ouverture de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794) sous la présidence de Bréard et lecture de la correspondance. In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 610;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20968_t1_0610_0000_4

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Séance du 11 Germinal An II

(Lundi 31 Mars 1794)

Présidence de TALLIEN

La séance est ouverte à 11 heures.
Le citoyen Bréard, ex-président, occupe le fauteuil.
Un membre lit la correspondance.

1

La société populaire de la Montagne, de Conches, département de l'Eure, annonce à la Convention nationale que tout est dans la commune dans la plus grande activité pour accélérer la fabrication du salpêtre; tous s'empres- sent à sauver la patrie, et se disputent la gloire de préparer le bois propre à la fabri- cation de la poudre, sous la puissance de la- quelle doivent succomber les tyrans de la terre.
Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Conches, 24 vent. II] (2).

« Citoyens représentants,

Tout est ici dans la plus grande activité. En- fants, femmes, vieillards, tous s'empres- sent à sauver la patrie ; des commissaires de l'admi- nistration révolutionnaire des poudres et sal- pêtres n'ont pas plutôt paru dans notre com- mune, que les rues, les maisons, les églises se sont remplies de citoyens qui, tous à l'envi, se disputent la gloire de préparer le bois propre à la fabrication de la poudre sous la puissance de laquelle doivent succomber tous les tyrans de l'univers. S. et F. ».

RAYMOND (*présid.*), BRÉTIGNERET (*secrét.*).

2

Les officiers municipaux de Vernon, district d'Evreux, département de l'Eure, écrivent que le temple de la Raison est fréquenté par de vrais patriotes et sans-culottes; ils félicitent la Convention sur ses travaux et ses soins à déjouer les complots et annoncent qu'ils ont fait transporter à l'administration du district 193 marcs d'argenterie, 153 marcs de galon

(1) P.V., XXXIV, 293.
(2) C 299, pl. 1052, p. 1.

or et argent, 1377 livres de cuivre, 500 livres de plomb, une très grosse cloche et deux moyennes, et une très-grande quantité de fer; ils rappellent que le 1^{er} novembre 1793 ils avoient fait passer au district 503 marcs 10 onces demi-gros d'argenterie, et une once un gros d'or, dont ils transmettent le récépissé.
Mention honorable, insertion au bulletin (1).

3

Le conseil-général de la commune de Pont- Maxence et le comité de surveillance, réunis, félicitent la Convention nationale sur ce qu'elle vient de déjouer une nouvelle conspiration ; ils demandent que la hache de la loi s'appesantisse promptement sur la tête des coupables; dans une république naissante, disent-ils, la clémence n'est point une vertu, elle est un crime.

Mention honorable et insertion au bulletin (2).

[Pont-Maxence, 4 germ. II] (3).

« Encore une nouvelle conspiration ! Elle a été déjouée ; nous ne vous en complimenterons pas ; nous nous bornerons à respecter les lois émanées de la sagesse. Quoi ! tandis que nos enfants teignoient de leur sang les frontières pour consolider la liberté, des scélérats ont vou- lu l'anéantir.

Que la hache de la loi s'appesantisse sur la tête des coupables. Dans une République nais- sante, la clémence n'est point une vertu, elle est un crime ».

LECLERCQ, DAMIEN (*maire*), GUILLOT (*off. mun.*), DEQUEN (*off. mun.*), CEMOILLA, ROUSSEL, FAR- GOT (*off. mun.*), MARIN, DELAMARRE, FOI, LIÉ- NARD, GARNOT (*off. mun.*), T. NICOLLE, A. CHA- MARRE (*off. mun.*), LE GRAND, A. TALCHER (*agent nat.*), FOLLET, PREGNARD (*présid.*), PÉ- CHEU, DUMONT, CONIN, FLAMEAUNONT, NOQUERET, DUROUSSOY, COLLET fils (*secrét.*), HACHETTE (*secrét.-greffier*).

(1) P.V., XXXIV, 293. *Débats*, n° 559, p. 189 ; J. Sablier, n° 1230 ; M.U., XXXVIII, 203 ; B^{ts}, 18 germ. (1^{er} suppl^t).

(2) P.V., XXXIV, 293.
(3) C 298, pl. 1036, p. 26.